



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 15/04/2024

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15	L'an deux mille vingt quatre, le lundi 15 avril, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 2 avril 2024, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.
Nombre de membres en exercice : 15	Présents :
Nombre de Conseillers Présents : 12	Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Gaël Marandin, Samuel Péridy, Francis Meuterlos, Nicolas Métivier, Sandrine Boillot, Thierry Rolland, Bénédicte Lavier, Laurent Poncet, Hervé LACROIX.
Nombre de Conseillers représentés : 4	Excusés : Estelle Remacle, Lucie Rousselet-Jurcevic, Marlène Benoit, Florence Collino.
Début de séance : 20h30	Absent :
Fin de séance : 22h50	Pouvoirs : Estelle Remacle à Gaël Marandin, Lucie Rousselet-Jurcevic à Samuel Péridy, Marlène Benoit à Laurent Poncet, Florence Collino à Thierry ROLLAND
	Secrétaire : Samuel Péridy

VOTE DES TAUX DE TAXES

CONVOCATION
LE 02 04 2024
AFFICHAGE LE

18 AVR. 2024

	BASES PREVISIONNELLES 2024	TAUX 2024	PRODUIT
TFB	3 340 000,00	26,47	884 098,00
TFNB	33 400,00	21,90	7 315,00
THRS	2 930 000,00	13,59	398 187,00
CFE	426 500,00	20,23	86 281,00
			1 375 881,00

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 14 voix pour et une abstention (Sandrine Boillot) :
- approuve le maintien des taux 2023 pour l'année 2024, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE



REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com